

LE SABOT DE VÉNUS

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

N°19 Mars 2004



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS

Tour d'horizon



Quelles priorités pour la conservation de la biodiversité en Bourgogne?

4

Protéger la biodiversité, c'est protéger notre avenir



6

Acquisition à Laménay-sur-Loire

Une double action réussie de protection du milieu naturel et de la qualité de l'eau



7

Les aménagements de la Loire

Pouvons nous rendre un peu d'espace de liberté à la Loire ? Une étude est en cours



8

La Basse Vallée du Doubs et le programme de restauration des frayères

Bilan du programme financé par la fondation Velux sur ce remarquable site



10

Leçon de choses : Les mal aimées de la botanique

Loin du charme tapageur des orchidées et autres magnifiques fleurs, nous allons nous intéresser cette fois à l'efficacité discrète des graminées



12

Entretien avec Lucette Desvignes

Portrait d'une romancière bourguignonne attachée à sa région



13

Entretien des pelouses calcaires à Chassey-le-Camp

Une action de communication en partenariat avec les élèves du lycée Agricole de Fontaines

Les nouveaux sites du Conservatoire

Le Conservatoire a signé deux nouvelles conventions en Côte-d'Or : une sur la pelouse de Chambolle-Musigny 1 (110 ha) et une sur les falaises de Baubigny 2 (3 ha).

À souligner, deux acquisitions exceptionnelles : l'une concerne les dunes et les tourbières dans le périmètre de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle 3 (44ha). L'autre porte sur le massif forestier de Montmain 4 (68ha), en partenariat avec la commune d'Autun et le Groupement Forestier de Sauvegarde des Feuillus du Morvan.

26 hectares de pelouses ont été acquis dans le cadre du programme Life.

Avis de recherche

Je souhaite établir le contact avec une adhérente rencontrée à l'AG de Moroges en 2000, habitant aux alentours de Louhans, qui élève des vers à soie. Ecrire au président du CSNB.

Pour ce dix-neuvième Sabot de Vénus nous vous offrons un sommaire varié.

Nous vous présentons tout d'abord quelques espèces dont la préservation est une priorité.

Puis nous nous rendrons dans la Nièvre pour deux articles autour de la Loire : le premier concerne un partenariat inédit pour l'acquisition d'un site qui garantira la protection de la faune, de la flore et de la qualité de l'eau. Le deuxième traite d'une étude sur l'enfouissement de la Loire.

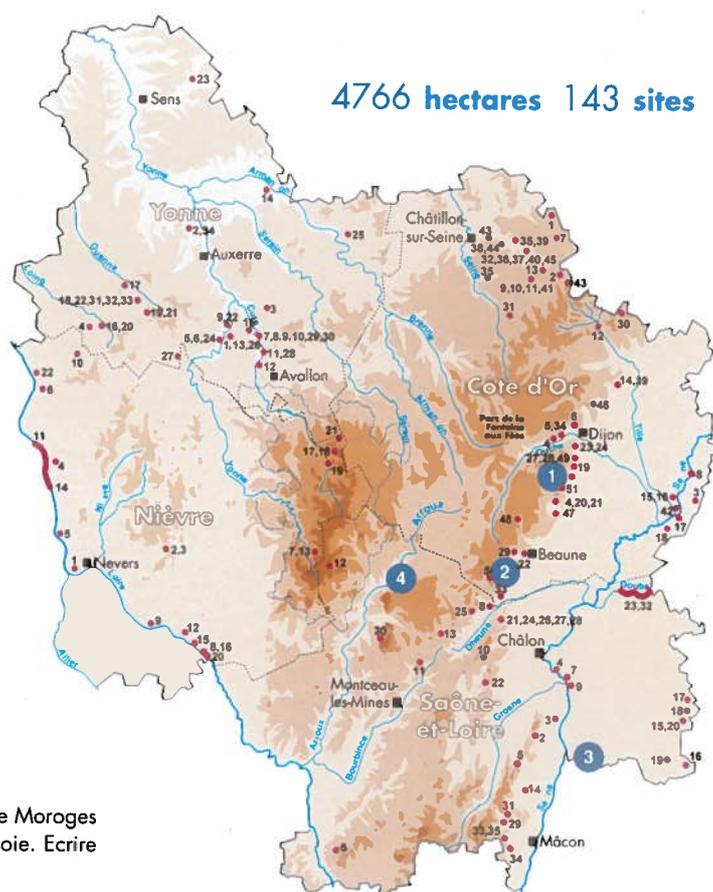
Un grand article est consacré ensuite aux actions mises en œuvre depuis 2001 pour la restauration des frayères sur le très beau site de la Basse Vallée du Doubs.

Tour d'

Vous retrouverez comme à chaque numéro la leçon de choses qui porte cette fois-ci sur les graminées.

Puis place à la rencontre avec Lucette Desvignes, écrivain bourguignonne, qui a évoqué avec nous l'importance de la nature dans son œuvre et dans sa vie. Nous terminerons en Saône-et-Loire, où nous verrons le pâturage des pelouses calcaires de Chassey-le-Camp.

Bonne lecture à tous.



LE circuit régional de nos Assemblées Générales est bouclé ! En effet, après la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or et l'Yonne, le Conseil d'Administration a décidé qu'en 2003 nous siégerions dans la Nièvre.

Notre 17^e Assemblée Générale s'est donc tenue le samedi 24 Mai dernier, à la Charité-sur-Loire. Après le déroulement de la partie statutaire, le programme prévoyait la visite d'un site important du Conservatoire : la Réserve Naturelle du Val de Loire. À l'issue de nos travaux, élus, administrateurs, adhérents, salariés du Conservatoire et sympathisants se sont retrouvés autour d'une table, dans une ferme auberge, pour déjeuner, dialoguer et lier des relations, ceci dans une ambiance conviviale.

Des conditions atmosphériques des plus mauvaises n'ont pas permis d'apprécier le site de la Réserve Naturelle, nous nous sommes retrouvés au Pavillon du Milieu de Loire (situé à égale distance de la source et de l'estuaire du Fleuve soit 496 km) où chacun a pu découvrir tout ce qui fait la richesse de cette région.

Le nouveau Conseil d'Administration aura pour mission, pendant toute une année de gérer le 2^e Conservatoire au niveau national en ce qui concerne l'importance de la gestion des sites avec 4766 ha sur 143 sites, répartis dans les quatre départements (en propriétés, locations ou conventions), ce qui entraîne obligatoirement la mise en place d'une gestion rigoureuse à tous les instants, ainsi qu'à tous les niveaux de notre structure. Faisant partie du monde de l'environnement, nous devons vivre au « rythme des saisons », et le temps s'écoule parfois plus rapidement qu'il le faudrait. Pour réussir une telle entreprise, il faut avoir :

- Une gestion rigoureuse au niveau décisionnel et au niveau de l'exécution des travaux
- Une confiance et une homogénéité de la part de tous les acteurs.

Le monde associatif dont nous faisons partie, est aux yeux du public un milieu de loisirs, de décontraction et de sérénité.

Ces impressions ne sont pas applicables au quotidien pour obtenir un bon fonctionnement de notre structure.

Nous devons être de plus en plus professionnels, compétitifs, à l'écoute des besoins de nos interlocuteurs.

Nous devons savoir nous adapter à toutes les circonstances afin d'être un partenaire incontournable par nos compétences et par l'expérience acquises depuis la création du Conservatoire en 1986.

Quelque soit notre rôle, Adhérents, Administrateurs, Salariés, Conservateurs bénévoles, dès que nous avons franchi la porte du Conservatoire, nous faisons partie de la même équipe qui doit être efficace afin que notre image de marque soit encore plus forte à l'intérieur comme à l'extérieur de notre structure, dans l'ensemble du monde de l'environnement.

Permettez moi d'attirer votre attention sur la souscription que nous portons à votre connaissance.

Votre participation, selon vos moyens, est très importante, par avance je vous remercie de votre action.

Ceci étant, je souhaite que cette pyramide de bonne volonté « hommes et femmes » puissent agir de nombreuses années pour que la Nature soit protégée.

Toutes et tous, nous devons avoir une seule devise : agissons pour sauvegarder cette belle région qui s'appelle « La Bourgogne »

● **Pierre MAILLARD**

Président du Conservatoire

Quelles priorités pour la conservation

Conserver la biodiversité ce n'est pas seulement une question d'éthique fondamentale : l'Homme a-t-il le droit de se développer en supprimant d'autres espèces vivantes ?

Ce n'est pas seulement faire plaisir aux amoureux de la nature, même s'ils sont de plus en plus nombreux.

La biodiversité, c'est aussi la production d'oxygène, la régulation des ressources hydriques et des climats, la pollinisation des végétaux, les ressources alimentaires et pharmacologiques, l'épuration des eaux ; c'est-à-dire notre survie.

Par exemple, 70% des principes actifs utilisés en médecine proviennent des plantes et de nouvelles recherches s'orientent sur les substances antibiotiques produites par la peau des amphibiens.

Mais au rythme actuel de dégradation des milieux naturels, on estime que la moitié des espèces vivantes auront disparu à la fin du 21^e siècle. Pour une large part d'entre elles, leurs rôles dans les écosystèmes, leur intérêt éventuel pour l'espèce humaine, ne seront sans doute jamais connus. Les conséquences d'une telle érosion de la biodiversité sont imprévisibles mais potentiellement très lourdes.

Dans ce contexte, il est primordial de veiller à la conservation des espèces menacées de disparition. Parmi les 1.500.000 espèces connues, l'Union Internationale de Conservation de la Nature a pu évaluer le statut de 30.217 d'entre elles et estime que 12.259 sont en danger. Cette liste est en progression constante avec 11% d'espèces supplémentaires en trois ans. Par exemple, 23% des espèces de mammifères sont aujourd'hui menacées.

Si la plupart des espèces menacées concernent des zones tropicales et insulaires (en France : Guyane, Nouvelle Calédonie, Corse), la Bourgogne porte une responsabilité pour un petit nombre d'entre elles.

Le travail de réflexion stratégique mené par le Conservatoire depuis deux ans a permis de hiérarchiser les espèces et les habitats naturels présents en Bourgogne, en tenant compte de leur niveau de rareté et de menace aux échelles planétaires, européennes, nationales et régionales, par ordre décroissant de priorité. Des listes d'espèces et d'habitats prioritaires ont ainsi été établies, permettant de mieux cibler nos prochaines interventions.

Ces espèces et ces habitats d'intérêt international à national seront l'objet de mesures prospectives et de programmes spécifiques : maîtrise foncière, opérations de gestion, soutien d'effectifs, information et sensibilisation. Un travail de localisation précise reste à réaliser. D'ores et déjà, le Morvan, le Val de Loire et le Val de Saône apparaissent comme les secteurs concentrant le plus d'espèces menacées. En particulier le Val de Saône, où la destruction des habitats naturels a été la plus forte au cours des dernières décennies. On ne peut ainsi que regretter l'absence de site Natura 2000 dans le Val de Saône de Côte-d'Or.

Bien entendu, toutes ces espèces ne dépendent pas directement d'actions foncières de type conservatoire. C'est notamment le cas d'espèces à grand rayon d'action telles que la loutre d'Europe, le circaète Jean-le-blanc. C'est également les cas d'espèces aquatiques directement liées à la qualité des eaux d'un bassin versant, comme l'apron du Rhône, les écrevisses à pieds blancs et à pieds rouges ou encore la loutre. Dans ce cas, l'action du Conservatoire pourra, au minimum, porter sur l'information et la sensibilisation du public et des acteurs locaux. Le présent article en est un exemple.

Mais priorité ne veut pas dire exclusivité. Si ces priorités premières doivent orienter l'action du Conservatoire, elles ne doivent pas pour autant la limiter dans le temps et dans l'espace de très nombreuses autres espèces remarquables, d'intérêt régional à national, sont classées en priorité 1B. Le rôle du Conservatoire étant bien de préserver à terme la biodiversité régionale, ces espèces de deuxième niveau seront également traitées en fonction des opportunités et de la réalisation des priorités premières.

Le prochain article traitera des habitats naturels d'intérêt européen prioritaire, définis par la directive européenne « habitats » du 21 mai 1992.

● François HEIDMANN

Pour en savoir plus :

Sites internet UICN :

- ▶ www.iucn.org
- ▶ www.iucnredlist.org
- ▶ Inventaire de la Faune menacée de France, NATHAN, 1994, 175p.
- ▶ Oiseaux menacés de France, Société d'études ornithologiques de France et Ligue pour la protection des Oiseaux, 1999, 598p.
- ▶ Livre rouge de la Flore menacée de France, Muséum National d'Histoire Naturelle, 1995.
- ▶ Guide des Espèces protégées en Bourgogne, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, 2002, 175p.

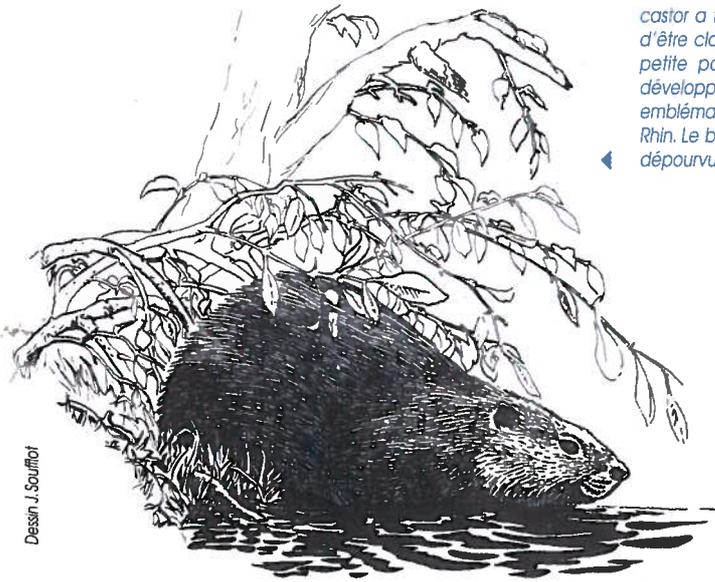
▶ Associations partenaires

- ▶ AOMSL
- ▶ Aile Brisée
- ▶ LPO Yonne
- ▶ SOBA Nature Nièvre
- ▶ SHNA - GmhB

La Pivoine mâle se maintient dans quelques stations de bois clairs en milieu calcaire. Elle a autrefois subi un excès de cueillette pour l'ornement ou la pharmacologie.

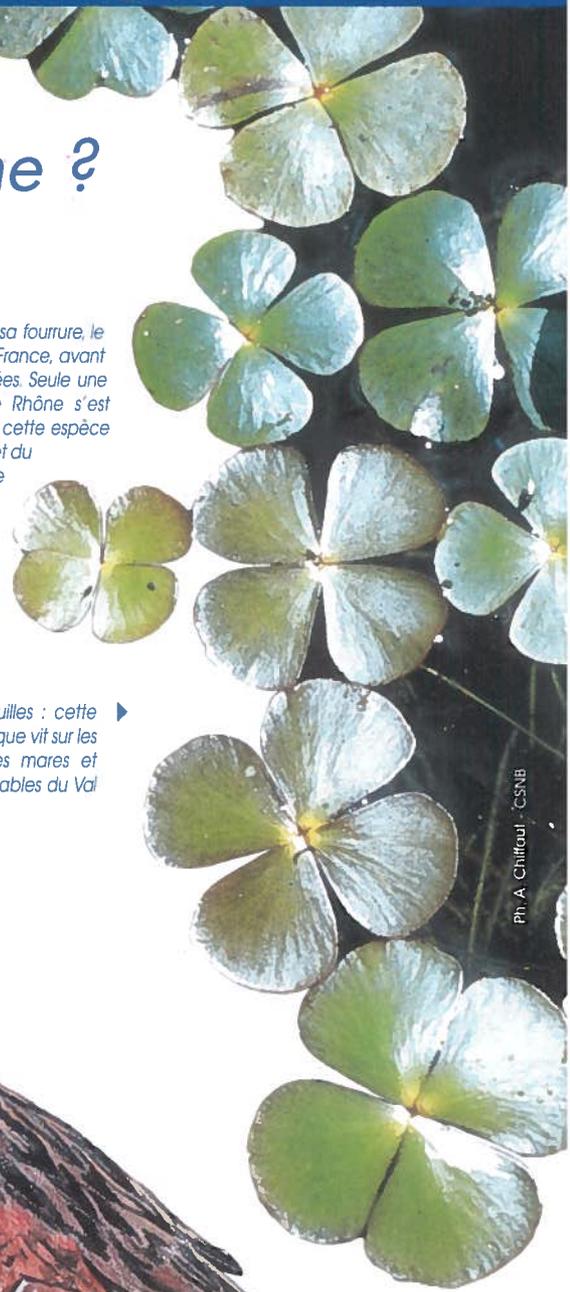
Ph. A. Chiffaut - CSNB

de la biodiversité en Bourgogne ?



Castor d'Europe : autrefois chassé pour sa fourrure, le castor a failli être rayé de la carte de France, avant d'être classé parmi les espèces protégées. Seule une petite population qui subsistait sur le Rhône s'est développée et a permis de réintroduire cette espèce emblématique sur les bassins de la Loire et du Rhin. Le bassin de la Seine en est encore dépourvu.

Dessin J. Soufflot



Marsilée à quatre feuilles : cette petite fougère aquatique vit sur les berges boueuses des mares et étangs à niveaux variables du Val de Saône.

Ph. A. Chiffaut - CSNB

Encore présent en Côte-d'Or jusqu'en 1998, le râle des genêts a disparu au début du nouveau siècle illustrant le fait que des espèces très proches de nous disparaissent. Il est menacé à l'échelon mondial et pourrait bien être la prochaine espèce à disparaître de Bourgogne, où il ne subsiste qu'environ 120 couples en Saône-et-Loire. Le retournement des prairies en Val de Saône et la fauche de plus en plus précoce laisse à craindre sa disparition d'ici cinq à dix ans.



Dessin G. Camarasa

Cette petite tortue aquatique, inféodée aux annexes hydrauliques des fleuves et rivières naturelles riches en bancs de sable, a beaucoup souffert des aménagements de cours d'eau qui ont fait disparaître son habitat. Elle subsiste sur les bords de Loire et dans certains étangs du Charolais. Elle peut se déplacer sur plus de 500 mètres pour pondre dans le sable chauffé par le soleil. La présence de l'espèce atteste donc de la juxtaposition de biotopes complémentaires : associés à la rivières ou à étangs riches en proies (mollusques, têtards, larves d'insectes, alevins...), des sites de ponte terrestres au sol meuble et ensoleillé.

Sa protection passe donc par une préservation globale des milieux aquatiques et terrestres environnants. Intervention que défend le Conservatoire lorsqu'il propose le maintien de la dynamique naturelle des grands fleuves.

La Rainette verte est un batracien arboricole qui vit dans les arbustes et les buissons des bords de mares. Elle affectionne les réseaux de haies et de mares du bocage bourguignon. Leur suppression ou leur raréfaction au profit des cultures annuelles lui sont donc défavorables. L'entretien par broyage des ligneux dans lesquels elle se réfugie peut décimer des populations entières.



Ph. A. Chiffaut - CSNB



Ph. D. Strugue



Acquisition du Domaine de l'île à Laménay-sur-Loire

Le programme Loire nature a débuté en 1993 avec comme objectif de renforcer la notion « d'espace de liberté » du fleuve et de préserver ainsi les milieux naturels. La seconde phase est aujourd'hui partie prenante du plan Loire grande nature - programme interrégional 2002/2006 initié par l'État et l'Établissement Public Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

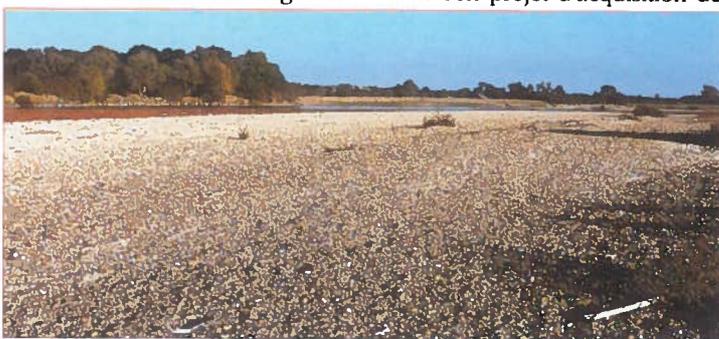
Ce programme est financé par l'Europe, l'État, le Conseil régional de Bourgogne, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général de la Nièvre, le Conseil Général de Saône-et-Loire et la Fondation NATURE & Découvertes.

Dans le cadre du programme Loire nature, le Conservatoire vient d'acquérir le Domaine de l'île, un site de 73 ha de prairies humides de bord de Loire, grâce au partenariat inédit avec le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable « la Sologne Bourbonnaise ».

LE Conservatoire cherchait en effet à acquérir des prairies humides à fort enjeu patrimonial en bord de Loire. L'objectif était de favoriser la dynamique fluviale grâce à l'érosion naturelle des berges et

du périmètre immédiat du captage. Cependant, cela ne suffit généralement pas à assurer réellement une protection forte de la ressource en eau.

De son côté, le Conservatoire, dans son projet d'acquisition de



Ph. A. Chiffaut - CSNB

de préserver ainsi la flore et la faune associées à ces milieux. Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable *La Sologne Bourbonnaise* quant à lui, cherchait des sites préservés pour implanter des puits de captage pour produire une eau de qualité. En effet, du fait de la réduction des surfaces en prairie et de l'accroissement des cultures annuelles comme le maïs, les nappes phréatiques de bonne qualité diminuent dangereusement.

73ha ne pouvait pas compléter son plan de financement.

Plutôt que d'acquérir seulement les quelques hectares réglementaires, *La Sologne Bourbonnaise* a accepté de cofinancer le projet du Conservatoire et de protéger ainsi le milieu naturel et la qualité de l'eau. Il s'agit d'un partenariat assez inédit, en Bourgogne tout au moins. En effet, le Conservatoire, dans sa logique de conservation de la nature, de la flore et de la faune ne valorisait pas suffisamment l'impact positif qu'il obtenait également en faveur de la qualité de l'eau. Pour *La Sologne Bourbonnaise*, il s'est avéré très intéressant de multiplier l'envergure de son projet et de s'associer au Conservatoire.

L'entremise de la Safer de Bourgogne a également été très importante et très utile notamment dans la négociation financière et l'initiative du partenariat entre les deux structures.

Un pari sur le long terme

S'agissant d'un projet sur le long terme, le premier résultat attendu est la conservation des prairies du bord de Loire, de sa flore et de sa faune associées. Les résultats seront suivis dans le cadre du Programme Loire nature. La conservation du site s'appuiera sur l'entretien et l'exploitation de M. Doreau, agriculteur biologique dont le troupeau de charolais « bio » pâture ce site. Le deuxième résultat attendu est la recharge en flux solide du lit de la Loire par l'érosion naturelle des berges. Cette action a une valeur avant tout symbolique et se situe dans le cadre des réflexions sur la préservation de l'espace de liberté du fleuve. Les quelques barrages installés sur le lit de la Loire, ainsi que les gravières des années 70-80 ont contribué à abaisser le niveau général du fleuve et à réduire la fréquence de ses submersions par les crues. De ce fait, la végétation et sa faune associée se sont banalisées. C'est la raison même du programme Loire nature, dont la deuxième phase est en cours actuellement, que de réparer ces erreurs du passé en proposant des actions concrètes et exemplaires. Parallèlement, la qualité des eaux de captages sur le site sera garantie pendant de très nombreuses années sur le secteur. Grâce à cette action exemplaire le Conservatoire a remporté pour la Bourgogne le trophée Valvert organisé pour les 10 ans de cette eau minérale naturelle. Le jury a apprécié le caractère novateur de l'action, son efficacité et sa pertinence.

● Yann LE GALIC

L'union fait la force

Pour le syndicat d'eau *La Sologne Bourbonnaise*, il s'agissait au départ d'acquérir les quelques hectares réglementaires



Ph. C. Anahiof - CSNB

Remise du Trophée Valvert.

○ Druy-Parigny

○ Sougy-sur-Loire

Teinte

9

○ Decize

Nevers

Île de la Crevée

Charrin

○ Saint-Hilaire

Fontaine

Domaine de l'île
Laménay-sur-Loire ○

Île de Tinjat

Gannay-sur-Loire ○

Digoin

Ces sites forment un ensemble de 340 ha appelé « Les Méandres de la Crevée ».

Les aménagements de la Loire

« La Loire, ce dernier grand fleuve sauvage d'Europe » : voilà une expression couramment utilisée.

Mais ne serait-elle pas un peu galvaudée...?

Au regard de ses compatriotes le Rhin et le Rhône fortement canalisés et marqués par la main de l'homme, la Loire est, il est vrai, restée assez sauvage.

Elle n'a pourtant pas été épargnée par les divers aménagements ayant pour objectif de la « dompter ».

Juste un peu d'histoire

Ainsi, dès le Moyen-Age, des levées, appelées turcies, sont construites en bois et terre pour protéger et étendre les territoires arables des plaines submersibles. Au cours des siècles suivants, les travaux d'endiguement et d'enrochement deviennent de plus en plus importants et nombreux : les levées que l'on souhaite insubmersibles, ne cessent d'être surélevées au XVIII^e siècle. Le val protégé par les digues est alors considéré comme à l'abri des caprices du fleuve : les crues centennales de la fin du XIX^e (1846, 1856, 1866) prouvent que non....

Par ailleurs, à partir du XIX^e siècle, le commerce fluvial est en concurrence avec le chemin de fer : il faut alors renforcer la

navigabilité du fleuve (surtout entre Nantes et Orléans) en resserrant artificiellement le lit grâce à des ouvrages de navigation comme les épis et les dhuis (cf. schéma).

Le XX^e siècle, quant à lui, voit alors la construction de barrages hydrauliques et écrêteurs de crues, dont les plus célèbres sont Villerest, Grangent, Decize...

Les conséquences de cette « domestication du fleuve »

Ces aménagements, alliés à certaines modifications de l'occupation du sol sur le haut bassin (forestation) et surtout à l'exploitation intensive de granulats, conduisent à un « dysfonctionnement » du fleuve.

Il érode le fond de son lit : les piles de pont sont déstabilisées, la nappe alluviale s'abaisse.

Vers une nouvelle politique de gestion des écosystèmes aquatiques

Depuis une dizaine d'années, les gestionnaires des cours d'eau ont pris conscience de la nécessité de restaurer l'espace de liberté des fleuves.

Le Conservatoire s'inscrit complètement dans cette démarche en programmant, dans le cadre du Programme Loire nature (Cf. Sabot 17), une étude de faisabilité pour l'enlèvement d'un enrochement et d'épis. Ils se situent en rive droite de la Loire entre les Iles de Tinjat et de La Crevée (Cf. carte p.6), propriétés du Conservatoire, en amont de Decize (Nièvre). L'objectif est ainsi de permettre au fleuve de recouvrer un cours plus « naturel ».

Les principales administrations concernées (Direction Départementale de l'Équipement, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et Direction Régionale de l'Environnement) réunies pour une présentation du projet, lui ont donné un écho favorable et voient là un projet très novateur. D'un point de vue technique, une étude géomorphologique et hydraulique sera sollicitée auprès d'un expert. Elle a pour but d'évaluer les modifications du cours de la Loire inhérentes à ce projet et leurs conséquences sur les terrains et infrastructures proches (routes, maisons...).

Parallèlement, comme pour tout projet qui marque un tournant dans la gestion de nos milieux, l'aspect communication et sensibilisation sera primordial. Les populations locales seront sollicitées, probablement par l'intermédiaire d'une enquête publique.

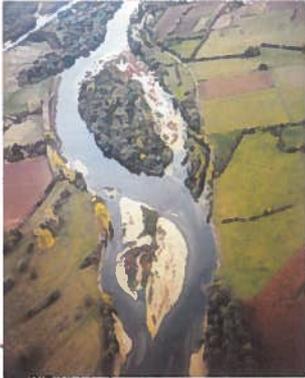
Mais, à l'heure actuelle, nous n'en sommes qu'à la phase d'étude initiale : c'est donc une affaire à suivre...

● Cécile FOREST



Enrochement sur les bords de l'île de la Crevée

La Basse Vallée du Doubs



Lors de fortes crues, la rivière crée des bras secondaires dans des dépressions. Ces bras se partagent à nouveau et forment des anastomoses.

Le Doubs, rivière au tracé tourmenté, change son cours au rythme des saisons et au fil des siècles. Ces modifications ont parfois entraîné la disparition des sites de reproduction des brochets, frayères aujourd'hui restaurées grâce au programme financé par la fondation Velux.

LONG de 450 km, le Doubs prend sa source à Mouthe, dans le massif du Jura. A l'aval de Dole jusqu'à sa confluence avec la Saône, il s'étale librement avec son cortège d'îles, de méandres et de bras secondaires.

Le Doubs : rivière métamorphosée

Le cours du Doubs, tourmenté à l'amont et plus calme à l'aval, n'a pas toujours été celui que l'on connaît aujourd'hui. Pour des raisons naturelles mais surtout anthropiques, la dynamique fluviale de la partie aval de la rivière a considérablement évolué au cours de ces trois derniers siècles.

Entre le XVII^e siècle et la fin du XVIII^e, le tressage est le style fluvial dominant la Basse Vallée du Doubs. Les tresses se forment lorsque la rivière transporte des matériaux grossiers et les dépose sous forme de grèves et îlots entre lesquels elle creuse des chenaux.

C'est la période du "petit âge glaciaire" européen, débuté autour de 1450 et achevé vers 1850, qui est à l'origine du

tressage puisqu'elle se traduit par une forte production de sédiments.

A partir du XIX^e siècle, la réduction des apports solides provenant du bassin versant entraîne le passage progressif du tressage au méandrage : les trois styles fluviaux, tresses, anastomoses et méandres coexistent.



Méandres à Lays-sur-le-Doubs.

La diminution des dépôts sédimentaires s'accompagne, en outre, de l'installation d'une végétation qui fixe les berges et stabilise le tracé du cours du Doubs.

A la fin du XIX^e siècle, viennent également s'ajouter des interventions humaines ayant pour seul objectif de canaliser le cours de la rivière : canal Rhin-Rhône, barrages de navigation, élévation de digues, projet Polonceau (projet qui visait à

remplacer les portions sinueuses du Doubs et de la Loue par de grands segments à faible courbure). Peu à peu, le tressage disparaît.

Enfin, au XX^e siècle, les extractions de granulats dans le lit mineur ont des conséquences catastrophiques sur le régime du Doubs : érosion régressive, abaissement considérable de la nappe phréatique (-1,30 m mesuré à Navilly), déconnexion des bras morts.

Elles sont associées à la même époque aux remembrements, arasement de rivières, curages excessifs de rivières, arasement de haies et mise en culture des prairies qui participent à accélérer l'écoulement des eaux.

Le lit mineur du Doubs tend à se réduire à son chenal principal...

Aujourd'hui, l'équilibre sédimentaire du Doubs est en voie de rétablissement avec l'apparition de nouveaux bancs de sable. L'enjeu est à présent de maintenir un espace de liberté au Doubs, dans le respect de la sécurité des personnes et des habitations.

Les partenaires présents sur la Basse Vallée du Doubs

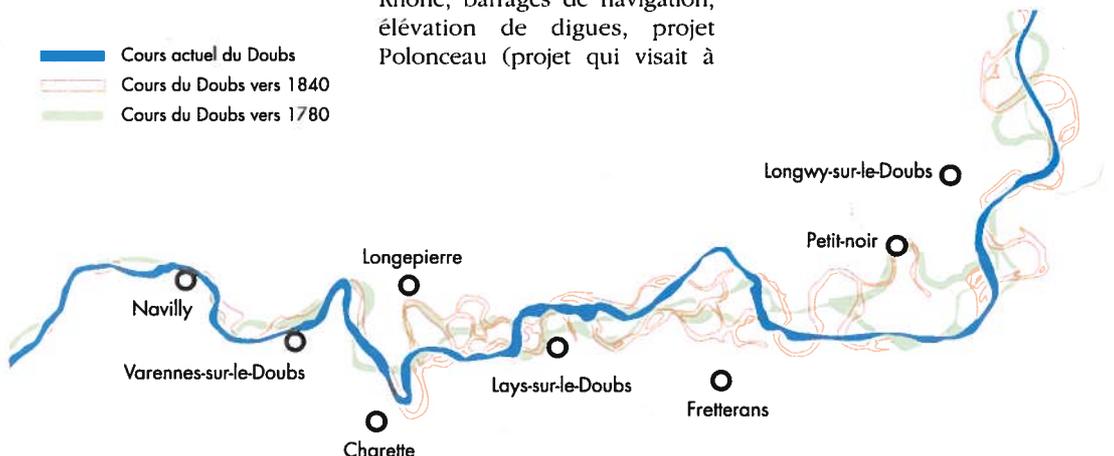


Contrats Bourgogne Nature

L'objectif des contrats Bourgogne Nature passés entre le Conseil régional de Bourgogne et différents opérateurs permet la réalisation d'actions en faveur des milieux naturels : plan de gestion, restauration des milieux, création de sentiers de découverte...

Le Conservatoire a signé 14 de ces contrats dont celui sur la Basse Vallée du Doubs plus 9 avec l'ONF dans le cadre du programme Life. Le Conservatoire est ainsi le premier opérateur pour cette politique régionale ambitieuse.

- Cours actuel du Doubs
- Cours du Doubs vers 1840
- Cours du Doubs vers 1780



et le programme de restauration des frayères

La faune et la flore

La Basse Vallée du Doubs est caractérisée par la grande richesse de ses milieux naturels : eaux courantes, eaux stagnantes, prairies humides, pelouses, grèves, berges, ripisylves... Ces milieux étroitement liés à la rivière favorisent l'accueil de nombreuses espèces : l'apron du Rhône et la lamproie de Planer dans la rivière, le guêpier d'Europe qui creuse et niche dans les berges, l'oedonème criard qui pond sur les grèves, la gorgebleue à miroir qui affectionne les saulaies. Au total, plus de 160 espèces d'oiseaux y ont été recensées.

Au niveau floristique, parmi les espèces les plus remarquables, on rencontre le petit nénuphar dans les bras morts et le saule drapé, espèce observée d'ordinaire en altitude.

Le programme VELUX

Depuis 2001, la fondation VELUX finance un programme de restauration de frayères à brochet.

Autour de ce programme, de nombreux partenaires, le Conseil Supérieur de la Pêche, le Syndicat Mixte Saône-Doubs, l'Union des Fédérations de pêche du Bassin du Rhône, l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux

Aquatiques Doubs et Guyotte, les communes riveraines et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons ont œuvré pour réhabiliter les sites de frai du brochet entre Fretterans et Navilly.

A l'origine, quatorze sites ont été pressentis pour effectuer ces travaux. Après étude, neuf d'entre eux ont été réhabilités : élagages ou arrachages des arbres faisant obstacle au bon écoulement des eaux, terrassements, débroussaillages.

Ces travaux ont pour objectif principal que le cycle de reproduction du brochet puisse reprendre. Ils sont également bénéfiques à la faune et à la flore inféodées à ce milieu ainsi qu'à l'équilibre dynamique de la rivière.

Reconnaissante de cette nouvelle relation entre l'Homme et la rivière, celle-ci nous envoie un message fort, elle nous fait cadeau d'une nouvelle espèce : le castor en personne. Ce rongeur de saule, bûcheron infatigable, écorceur de ligneux, le Bièvre besogneux a trouvé ici une ripisylve à sa convenance. C'est au cours de l'année 2003 que nous avons eu confirmation qu'il était bien revenu sur les terres de ses ancêtres, seul, à partir de ses populations rhodaniennes. Accordons lui un bon accueil en souhaitant qu'il y reste pour toujours.

Le programme de restauration de frayères à brochet arrive aujourd'hui à son terme, par l'édition d'un dépliant destiné au grand public et d'une plaquette d'information pour les écoles. Parmi les différents thèmes abordés (évolution du cours du Doubs, milieux naturels, etc.), le cycle du brochet et la restauration des frayères y sont bien évidemment présentés. Un sentier pédagogique a également été mis en place à Longepierre. Véritable boucle d'immersion au cœur des milieux naturels caractéristiques de la Basse Vallée du Doubs : pâquiers, berges, ripisylve, etc., il devrait permettre aux amateurs de découvrir les richesses de cet espace.

• Hélène HONTANG



Un dépliant vous guidera pour découvrir le sentier de Longepierre. Il est disponible sur place ou sur demande au Conservatoire.

La restauration...

Les perturbations de la dynamique fluviale de ces dernières décennies, notamment les excisions de grands troncs aujourd'hui incrustés, ont provoqué un abaissement important de la nappe phréatique et du niveau d'étiage de la rivière. Ce phénomène, aggravé par les arrosages agricoles d'été, a pu pour conséquence la déconnexion des zones hydrauliques (mortes) avec le lit mineur, leur assèchement prématuré et la disparition des zones de frai du brochet.

La reproduction, la ponte
Sur le site, la reproduction assure en février, mars une femelle à deux ou trois brochets mâles. Les œufs sont déposés et fixés à la végétation herbacée à raison de 10 000 à 20 000 œufs par kg de femelle. Ces œufs transluces rouge-verdâtre mesurent entre 2,5 et 3 mm.

La migration vers la frayère
En janvier-février, les hautes eaux déclenchent sa migration vers la frayère. Le site de frai doit remplir des conditions bien particulières : végétation druse, eaux calmes, peu profondes et bien exposées au soleil.

La croissance
Ayant atteint leur maturité sexuelle vers l'âge de trois ans, les brochets vont poursuivre leur croissance durant quinze à trente années, pour atteindre une longueur de 1,50 m et un poids maximum de 23 kg. Redoutables chasseurs à l'affût, leur grande vivacité et leur valeur culinaire ont fait des adresses très recherchées par les pêcheurs sportifs.

Incubation, éclosion des œufs et développement larvaire
L'incubation des œufs dure de 10 à 15 jours. Les larves sont fixées à la végétation par une papille. Quelques jours plus tard elles deviennent des alevins. Ces derniers sont capables de nager et se nourrissent de zooplancton, d'insectes et même d'autres poissons.

La migration des juvéniles
Fin mai, les brochets migrent vers la rivière. Ils recherchent des zones de bordures coloniales par une végétation aquatique immergée et suffisamment dense pour permettre leur protection.

La vie du brochet

18

Une partie de cette plaquette est consacrée au brochet, son cycle de vie et à la restauration des frayères où il se reproduit. Cette plaquette et le dépliant sont disponibles sur simple demande au Conservatoire.

Ph. G. Aubert - CSNE

Travaux de restauration de frayère

Les mal aimées



Ph. CSMB

Le Corynéphore est une des trois graminées protégées au niveau régional

Quatrième volet de notre leçon de choses sur les plantes et la botanique (Cf Sabot 13, 15 & 17), nous allons aujourd'hui aborder les pires cauchemars des amateurs en herbes : les graminées. Les graminées ne vous disent rien ? ...mais si, patientez un instant et passons par l'étymologie.

Graminée vient du latin Gramen signifiant ... herbe. Eh oui, nous allons bien aujourd'hui aborder les pelouses, gazons, prairies ainsi que la base de notre alimentation directe : blé, orge, seigle, riz ou indirecte, car que serait la vache sans l'herbe ?... Vous avez dit ? ...vache folle ? D'accord je m'incline.

Et non, il n'y a pas que les orchidées dans la vie du promeneur ! Et si ces dernières, pour s'attirer les faveurs des insectes, ont su au fil des siècles adopter des structures et des couleurs qui ont fait leur malheur, les orchidées ne sont finalement qu'une simple stratégie de fécondation par les insectes.

On ne peut passer sous silence cette autre très grande famille de plantes à fleurs que sont les graminées et qui forment l'écrin de base de tous les écosystèmes ouverts.

mais tout aussi efficaces en réponse au seul objectif de tous les êtres vivants : être fécondés et se multiplier.

En effet, les graminées ont choisi le vent pour être fécondées et ne dites pas le contraire aux personnes sensibles au rhume des foins, elles en savent quelque chose.

Allez, ne soyons pas trop négatifs. La première difficulté de cette famille vient du fait que les espèces sont toutes construites sur le même modèle. Si un jour vous participez à « Questions pour un champion » et que l'on vous demande de citer une famille par ressemblance (voir n° 17) vous pourrez sans hésiter proposer les graminées.

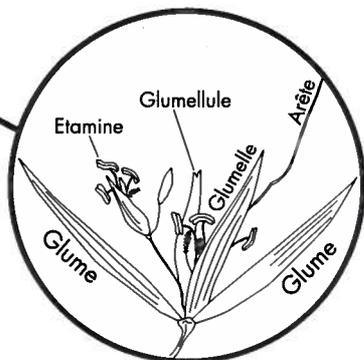
Le créateur de notre monde, quel qu'il soit, a manqué d'imagination quand il a mis au point le premier exemplaire de graminées. Il a vu que le prototype fonctionnait et l'a reproduit à des milliers d'exemplaires à quelques rares variations près.

La première de ces variations est la taille des herbes qui varie de quelques centimètres à plusieurs mètres, puisque les bambous font partie de cette famille.

Pour comprendre la structure des fleurs de graminées, il faut se mettre à leur niveau et ne pas hésiter à s'allonger dans les prés. La meilleure période est mai-juin lorsque les fleurs s'ouvrent pour laisser pendre les étamines qui offrent au vent leur pollen. Mais nous allons trop vite, avançons progressivement. Au-dessus de la tige et des feuilles, nous trouvons soit un épi (cas du blé, de la crénelle, du vulpin ou de la phléole) soit ce qu'on appelle une panicule (inflorescence en grappe composée) à l'exemple de l'avoine, de la fétuque ou du roseau (de son vrai nom phragmite). Cet épi ou cette panicule sont en fait un ensemble de fleurs imbriquées les unes dans les autres et protégées par une succession d'enveloppes telles les poupées russes. Nous allons décortiquer ces enveloppes.



Avoine

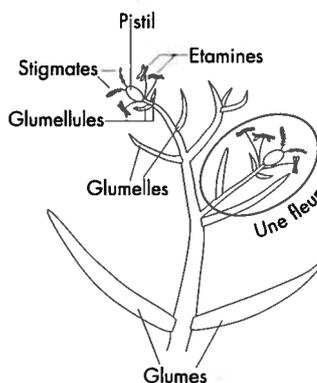


Épillet d'avoine

L'habit ne fait pas le moine

Seulement voilà, ces herbes rebutent et sont dédaigneusement délaissées par les botanistes débutants parce qu'à la différence des orchidées et autres fleurs à structure plus classique qui se sont spécialisées dans le tape à l'œil et le maquillage tapageur, les graminées ont développé des structures florales plus discrètes,

Une structure évoluée



Structure des fleurs de graminées

Prenons pour exemple une avoine et détachons un des éléments de la panicule que l'on appelle épillet. Cet épillet est d'abord composé d'une enveloppe externe constitué de deux éléments : les glumes. A l'intérieur des glumes, nous trouvons les fleurs proprement dites où l'on voit apparaître une nouvelle enveloppe constituée de nouveau de deux éléments : les glumelles. Ces glumelles sont très souvent

de la botanique

prolongées par ce que l'on appelle une arête, excroissance des nervures de la glumelle. Ces arêtes, vous les connaissez, ce sont les barbes de l'orge ou de certains blés. Au centre de ces glumelles, nous trouvons un ovaire surmonté de deux stigmates plumeux (organes propres à intercepter le pollen que le vent transporte) et entouré de trois étamines (organes mâles émetteurs de pollen). Ces étamines au moment de la pollinisation sont disproportionnées et pendent au vent.

Sous l'ovaire, nous trouvons une dernière fois deux nouveaux petits organes : les glumellules.



Ph. A. Chiffaut - CSNB
Brome dressé (*Bromus erectus*), graminée caractéristique des pelouses calcaires.

Si l'on compare avec les fleurs plus traditionnelles et notamment la tulipe, les glumelles qui étaient primitivement au nombre de trois seraient le résultat de l'évolution des sépales externes, les glumellules qui sont encore trois chez les bambous (graminées primitives) sont une transformation des pétales internes. Enfin, toujours chez les bambous, mais également le riz, l'ovaire n'est pas entouré par trois, mais six étamines. En d'autres termes, nous avons bien trois sépales

externes, trois pétales internes et six étamines, ce qui est la marque de toute une branche des végétaux supérieurs : les monocotylédones à l'image du lys, de la tulipe, de l'ail ou du muguet.

Discrètes mais efficaces

Que doit-on en déduire pour cette vaste famille des graminées ? En premier lieu l'absence de grands organes colorés comme les pétales n'est pas une marque d'archaïsme. Nous sommes bien en présence d'une famille évoluée au même titre que les orchidées mais qui a tout simplement choisi une autre stratégie de fécondation. Les orchidées ayant choisi les insectes se devaient d'être attirantes, les graminées en choisissant le vent (plantes anémophiles ; anémos : vent) ont, avec le temps, mis au point une structure parfaitement adaptée à ce mode de transport. Point de besoin de pétales ou sépales qui gêneraient plus qu'autre chose la dissémination du pollen.

Et quand on voit l'importance de la famille dans le monde, on peut se demander si finalement les graminées ne sont pas supérieures aux orchidées.

• Pierre AGOU



Étamines



Roseau

Vulpin

Crételle

Fétuque

Entretien avec Lucette Desvignes



Ph. Andriot - CSNB

Biographie

Lucette Desvignes est née en 1926 à Mercurey en Saône-et-Loire.

Elle est licenciée en droit, agrégée d'anglais et docteur ès Lettres d'État.

Elle a été professeur d'histoire du théâtre et de littérature comparée à la Faculté des Lettres de Lyon puis à l'Université de Saint-Etienne.

Elle a publié deux suites romanesques : *Les Mains nues* et *Les Mains libres*, plusieurs romans dont *Clair de nuit* et de nombreuses nouvelles et contes.

En 1990, l'Université d'État de l'Ohio crée le « Center for Studies on Lucette Desvignes » qui publie chaque année un volume d'études sur son oeuvre.

* C'est le n°13 (2003) de la revue « Studies on L. Desvignes » intitulé « Le Bestiaire et l'Herbier ». Réunissant les articles de nombreux universitaires français et étranger, il analyse dans son théâtre, ses romans et ses nouvelles, le rôle de l'animal et du végétal dans leurs relations avec l'humain.

Des Noeuds d'argile au Miel de l'aube en passant par les Contes du vignoble, Lucette Desvignes sait à travers ses sagas provinciales nous transmettre sa passion pour la nature et la Bourgogne. Adhérente du Conservatoire, nous l'avons rencontrée pour évoquer avec elle la place de la nature dans ses écrits.

TOUT d'abord, j'aimerais savoir comment vous avez eu connaissance du Conservatoire ?

J'habite Dijon depuis 1968, j'ai toujours suivi de très près ce qui se faisait en matière d'écologie sur la région, jusqu'au jour où j'ai entendu parler du Conservatoire.

C'était au début des années 1990, au moment où l'association commençait à se structurer. Les objectifs du Conservatoire m'ont semblé originaux et adaptés aux problèmes actuels, qu'il s'agisse de la déprise de certains terrains ou de la pression de l'agriculture et de l'économie... D'autre part, le fait d'impliquer le public en lui proposant des souscriptions pour participer à l'achat de sites naturels me paraît aussi très intéressant.

L'amour de la nature, le contact avec les éléments naturels sont omniprésents dans vos ouvrages, d'où vous vient cette passion pour ce qui nous entoure ?

Je suis née à Mercurey où mes parents étaient instituteurs, j'ai passé toute mon enfance à Germolles où mon père possédait une maison de campagne et une vigne, j'ai appris à bêcher la terre, à la retourner, à la travailler... cela ne s'oublie pas.

Si les gens aujourd'hui possédaient un petit bout de jardin, j'ai la folie de croire que peut être, il y aurait moins d'agressivité, plus de compréhension, car la terre demande de la patience, de l'écoute, du renoncement.

C'est un peu le même cas de figure que l'écriture qui exige aussi beaucoup de patience, de travail.

Oui, c'est vrai, c'est la même essence, mes romans sont en plongée directe avec la nature. Je recrée ce contact à chaque fois que cela est possible, comme par exemple, dans *Clair de Nuit* où un vieil homme qui n'a plus que 48 heures à vivre et qui est cloué sur son lit repense à la fraîcheur d'un sous-bois après l'orage, à la douceur de la mousse... tous ces souvenirs l'apaisent. La nature est partout dans mes livres ; d'ailleurs, une étude sur la place de la nature et des animaux dans mes écrits a été publiée*.

Dans votre recueil de contes, Le Père Noël est un chien, vous stigmatisez les travers de la société par le biais des animaux ; Oui, les animaux sont les artisans de notre bonheur, ils sont là pour favoriser une prise de conscience, ils délivrent des messages de compassion, de compréhension de l'autre et même, si j'osais, je dirais de morale.

Le merveilleux qui existait dans les contes (les fées, les ogres, les enchantements...) ne peut plus exister de nos jours, c'était ce merveilleux qui permettait, à la fin du conte, à une belle solution de se réaliser. Aujourd'hui, cet élément merveilleux, nous pouvons le fabriquer nous-mêmes, c'est l'amitié, l'écoute. Tous mes contes se terminent sur une note tonique : le merveilleux est à notre portée.

En écrivant, dans les Noeuds d'argile, l'histoire de votre famille, celle des potiers de Cluny à la fin du XIX^e siècle, aviez-vous conscience d'écrire pour témoigner de ce qu'était leur vie, leur

travail, leur environnement ?

Lorsque j'ai commencé à écrire cette saga, je me suis vite rendu compte que j'étais en train de raconter l'histoire de ma famille comme si j'étais alors chargée d'une mission : donner la parole aux ancêtres.

Aujourd'hui, les gens me disent « Oui, ça se passait comme ça ». J'ai touché à un patrimoine, à un vécu collectif qui dépassent le simple cadre familial.

Dans votre travail c'est un peu la même chose, lorsque vous réinstallez un troupeau de moutons ou de vaches sur des pelouses qui étaient pâturées il y a 50 ans, vous réveillez la mémoire collective, le vécu des personnes âgées et permettez à ces pelouses d'exister encore et de les faire découvrir à la génération qui arrive.

Pourriez-vous écrire des histoires qui se passeraient dans un environnement urbain où la nature serait loin ou même, absente ?

Oui, bien sûr, mais chaque fois que cela fut le cas, mes personnages ont toujours, à un certain moment de leur vie, cherché à retrouver le contact avec leurs racines, leur terroir. Mes héros sont capables de vivre en ville mais ils retournent puiser leur force dans la nature, ils ont toujours le respect et l'amour de la vie.

Il serait souhaitable que les rythmes de la nature soient sans rupture avec ceux des humains, nous nous sommes trop éloignés de la nature.

Regardez, vous êtes obligés de faire un conservatoire, vous êtes obligés de vous bagarrer pour conserver ces milieux et un équilibre à la nature bourguignonne.

Chacun devrait comprendre que toutes ces richesses lui appartiennent un peu et qu'il doit en être responsable. J'ai enseigné et voyagé dans beaucoup d'endroits dans le monde mais je suis toujours restée fidèle à la Bourgogne, ma terre d'attache et d'ancrage. ●

L'entretien par le pâturage extensif des pelouses calcaires de Chassey-le-Camp

Les pelouses calcaires font partie intégrante de nos paysages naturels. Elles ont longtemps été maintenues ouvertes grâce au pâturage d'herbivores sauvages.

MAIS, suite aux modifications des pratiques agricoles apparues après la Seconde guerre mondiale, les pelouses calcaires ont été progressivement abandonnées par les agriculteurs et les éleveurs.

Le programme Life « Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire » conduit par l'Office National des Forêts et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons de 1999 à 2003 a permis de mettre en place des actions expérimentales sur les pelouses bourguignonnes.



Les passages canadiens empêchent le troupeau de sortir tout en laissant un accès facile pour l'homme.

L'expérience menée à Chassey-le-Camp fut conduite en partenariat avec le Lycée agricole de Fontaines, la commune de Chassey-le-Camp, la Communauté de Communes de la Région de Chagny en Bourgogne (CCRCB), la société de chasse de Chassey-le-Camp et le Conservatoire.

Le Lycée de Fontaines et les pelouses calcaires

L'exploitation agricole du lycée de Fontaines, véritable support pédagogique, est en projet d'agriculture durable depuis 1996. Cinq ans après, les attentes sociales vis à vis de l'agriculture et des activités loisirs « nature » dans la région chalonnaise restent fortes.

C'est donc naturellement que le Lycée de Fontaines a répondu à la proposition de la mairie de Chassey-le-Camp et du Conservatoire pour envisager le retour au pâturage sur des pelouses de la commune.

Après un an de fonctionnement

Dix génisses charolaises de 18 mois pâturent donc « les Plains Monts » du mois de mars au mois de juillet selon les disponibilités en herbe. Ce choix, fait en accord avec les chasseurs, s'intègre dans le calendrier fourrager de l'exploitation du Lycée et permet d'alléger le chargement bovin dans les prairies près de Fontaines. Les génisses se portent bien (elles ont pris 350 g/jour en 2002) sur ces terrains très sains et elles sont programmées pour vêler à 3 ans.



Dix génisses pâturent actuellement les pelouses de Chassey-le-Camp

Un travail collectif

Ce projet fut l'occasion pour les étudiants d'être associés aux équipes du Conservatoire pour réfléchir et travailler ensemble à la mise en place de cette opération : du diagnostic des pelouses en passant par la faisabilité sociale et technique du projet, de la réalisation de clôtures, de franchissements et jusqu'à la communication auprès du public, toutes les étapes furent réalisées en étroite collaboration.

L'opération de retour au pâturage étant jugée satisfaisante par tous les partenaires, il est prévu de l'étendre sur le plateau jusqu'au site néolithique.

Lorsque l'agriculture durable rejoint l'agriculture néolithique...

• **Benoit BERGER**
Enseignant au Lycée Agricole de Fontaines



Le panneau installé sur les pelouses a été réalisé par les étudiants du lycée de Fontaines encadrés par le Conservatoire.

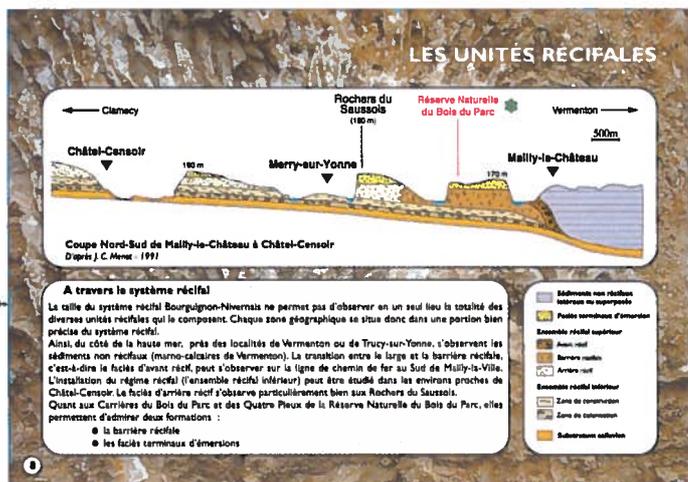


Inauguration du panneau

Le mardi 10 juin 2003 fut inauguré le panneau d'information et de sensibilisation de Chassey-le-Camp. Tout au long de l'année, un groupe de quatre étudiants (Maxime Chambin, Florian Taupenot, Laetitia Dumoux et Yannis Vernot) du BTS ACSE 1^{re} année du lycée de Fontaines a travaillé en collaboration avec le Conservatoire, à la réalisation de ce panneau. Ils ont rédigé les textes, participé au choix des photos et organisé l'inauguration. Ce panneau présente l'intérêt floristique et faunistique du site ainsi que l'opération de retour au pâturage.



Brèves de nature



Nouveau conseil d'administration

L'Assemblée Générale du Conservatoire s'est déroulée le 24 mai 2003 à La-Charité-sur-Loire, dans la Nièvre. Suite à cette assemblée, ont été élus :

- Pierre MAILLARD
Président
- Alain DESBROSSE
Vice - Président
- Sandrine STENNEVIN
Secrétaire Générale
remplacée par
Régis DESBROSSES
le 13 Décembre 2003
- Daniel SIRUGUE
Secrétaire Général Adjoint
- Bernard BLONDEL
Trésorier

Administrateurs

Benoit BERGER
Philippe DARGE
Roland ESSAYAN
Gilles LOUVIOT
Gérard SAVÉAN

Associations membres de droit

LPO Yonne
SOBA Nature Nièvre
Aile brisée
AOMSL
SHNA - GmhB

Pour découvrir la Réserve Naturelle du Bois du Parc

Le Conservatoire a conçu un document destiné à découvrir la Réserve Naturelle du Bois du Parc. Cette Réserve Naturelle située à Mailly-le-Château, dans l'Yonne, est un site géologique exceptionnel : il y a 155 millions d'années, à sa place, se trouvait un récif corallien.

Le livret-guide est destiné aux scolaires, universitaires et grand public. Il traite de l'histoire géologique régionale, du récif corallien et de la faune et la flore de la carrière.

L'accès aux carrières est réglementé. Il est possible de les visiter sur demande (renseignements au Conservatoire). À cette occasion vous sera prêté le livret-guide.

Les sentiers du Milieu de Loire

Cette fois-ci c'est au tour du dépliant Bourgogne Nature : « Les sentiers du milieu de Loire » d'être réimprimé. Ce document vous accompagnera sur les sentiers de découvertes autour de Pouilly-sur-Loire. A travers trois sentiers, découvrez le patrimoine naturel et historique autour de la Loire.

Ce document est disponible sur demande au Conservatoire, à la Réserve Naturelle du Val de Loire et au pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire.

Le personnel du Conservatoire

Saluons l'arrivée d'Hélène Hontang au poste d'éco-interprète. Elle prend en charge les aménagements de sentiers, les animations et la rédaction de documents destinés au public.



PH. CSNB

Hélène Hontang, éco-interprète

Une nouvelle souscription

Votée lors de l'Assemblée Générale, la souscription proposée cette année par le Conservatoire concerne les messicoles, appelées plus couramment fleurs des champs.

N'ayant aucun statut juridique, ces espèces, comme les Bleuets ou les Coquelicots, ne sont inscrites sur aucune liste d'espèces protégées tant au niveau national que régional. Or, on estime à plus de 300 le nombre d'espèces menacées.

Afin de poursuivre un programme de sauvegarde des messicoles, en cours depuis 3 ans avec l'Unité Mixte de Recherche BGA (Biologie et Gestion des Adventices) de Dijon, le Conservatoire souhaite acquérir deux parcelles situées à Daix (proximité de Dijon). Le dépliant de présentation de cette souscription est disponible sur simple demande au Conservatoire.

Programme LIFE

Une réunion concernant le programme européen LIFE « Forêts et habitats associés de la Bourgogne Calcaire » s'est déroulée le 15 mai à la Galerie Européenne de la forêt et du bois à Dompierre-les-Ormes en Saône-et-Loire. Cette réunion de restitution des actions effectuées en Saône-et-Loire entre 1999 et 2003 réunissait les opérateurs du programme, l'ONF et le Conservatoire, ainsi que plusieurs partenaires : État, Région, Conseil Général, communes, lycées agricoles, éleveurs... Ces partenaires ont pu faire partager leurs expériences dans le cadre de ce programme.

Pose de panneaux sur la Basse Vallée du Doubs

Les salariés de l'équipe technique du Conservatoire ont procédé à la pose de nouveaux panneaux sur les principales grèves et îles de la Basse Vallée du Doubs dans la zone de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope. Ces panneaux sont destinés à la protection des oiseaux nichant à même le sol, comme la sterne pierregarin, le petit gravelot ou l'œdicnème criard. Leurs œufs sont très difficilement repérables sur le sable ou les graviers. De plus, ils risquent d'abandonner leurs petits en cas de dérangement. Pour ces raisons, l'accès aux grèves et îles est interdit du 1^{er} février au 30 juin.

Toutes les espèces citées plus haut sont protégées et le code de l'environnement prévoit de lourdes peines pour tout enlèvement ou destruction de leurs œufs.

D'autre part, des panneaux d'information ont été réalisés et placés tout au long de la Basse Vallée du Doubs sur le périmètre défini par l'Arrêté préfectoral de protection de biotope.

Lire, voir, sortir...



Ces panneaux présentent la richesse de la Basse Vallée du Doubs et sa réglementation.

Valorisation commerciale des produits

Une étude a été réalisée durant l'hiver 2001-2002 (Cf Sabot de Vénus n° 16), par le Conservatoire pour explorer la possibilité d'une valorisation économique des productions issues des pelouses calcaires. Une enquête auprès des adhérents du Conservatoire a ainsi été réalisée dans le cadre du stage d'Anne Lecoy. Certains d'entre vous nous ont rapidement répondu et nous les en remercions. Après traitement des avis et mûres réflexions, l'entremise du Conservatoire pour aider la vente directe de ses éleveurs partenaires a été laissée de côté. En effet, le nombre d'adhérents intéressés par la démarche était trop faible pour mettre en place une mini-filière de distribution. Les coûts de distributions seraient prohibitifs. Par contre, des prises de contacts avec des distributeurs locaux ont été menées parallèlement et ont eu un effet très positif. Depuis 2002, Gérard Cavaillé vend une partie de sa production en direct chez un boucher de Beaune, Monsieur Vaussot.

De même, Ludmilla Aubert, a pu trouver une place sur le marché de produits du terroir de

Chalon-sur-Saône, ce qui lui permet d'écouler sa production grandissante de fromages de chèvres.

Des négociations avaient eu lieu avec d'autres distributeurs dijonnais, mais nos producteurs ne pouvaient pas répondre à la demande.

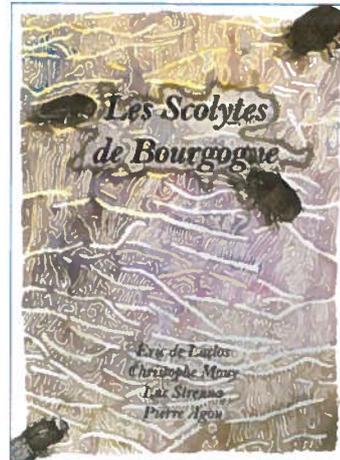
Enfin, les démarches effectuées ont permis de rencontrer les acteurs des filières animales en Bourgogne. Le Conservatoire a ainsi signé la charte de relance de la production ovine en Bourgogne lancée par Interbev ovins. Il a ensuite suggéré à Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires, de supporter également au niveau national cette démarche, ce qu'elle a fait.

En effet, comment une stratégie nationale de protection des pelouses sèches pourrait-elle être efficace sans un lien avec les stratégies économiques de développement agricole des filières menacées ?

Les scolytes de Bourgogne

Par E. de Lacroix, C. Mouy, L. Strenna et P. Agou

Cet ouvrage n'est pas seulement un catalogue et atlas des *Scolytidae - Platypodidae*, mais aussi un va-et-vient constant entre les scolytes dans la nature et la nature de l'homme. On y rencontre, au gré des pages, des clés d'identification actualisées, des indications biologiques, des incitations à découvrir la Bourgogne, des réflexions sur la gestion forestière mais aussi sur l'homme face à l'insecte qui détruit son *alter ego* : l'arbre. Cet ouvrage, édité par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, comporte 240 pages, 141 illustrations et 79 cartes de répartition.



Il est en vente au prix de 30 € + 5 € de frais d'expédition, à adresser à M. Robert Pillon - Les Ruets - 71400 Saint-Forgeot. (Chèque à établir au nom de SHNA)

Site internet du Conservatoire

Depuis la fin de l'année 2003, le Conservatoire dispose d'un nouvel outil de communication et de sensibilisation grâce à son site internet. Son objectif est non seulement de présenter les missions de l'association mais aussi de faire connaître la diversité des milieux naturels présents en Bourgogne et les espèces emblématiques de chacun de ces milieux.

Vous trouverez aussi dans ce site la liste des différentes publications du Conservatoire, les sentiers de découverte aménagés sur la région et de nombreuses adresses concernant les structures liées à l'environnement.

Le Conservatoire tient à remercier Géraldine Kerne qui, dans le cadre de son stage de fin d'étude « Services et réseaux de Communication », a travaillé sur la réalisation de notre site.

Adresse :
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Quelques sites nature

- <http://ailebrisée.free.fr>
Le site de l'Aile Brisée, association d'ornithologie
- www.diren-bourgogne.org
Le site de la Direction Régionale de l'Environnement Bourgogne
- www.enf-conservatoire.org
Le site de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- www.lpo-birdlife.asso.fr
Le site de la ligue de Protection des Oiseaux
- www.oncfs.gouv.fr
Le site de l'Office de la Chasse et de la Faune Sauvage
- www.onf.fr
Le site de l'Office National des Forêts
- www.oreb.org
Le site de l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne
- www.parcduMorvan.org
Le site du Parc naturel régional du Morvan
- www.parc-naturels-regionaux.fm.fr
Un site portail vers les sites des différents parcs régionaux
- www.patrimoineidumorvan.org
Le site du Morvan
- www.reserves-naturelles.org
Le site des Réserves Naturelles
- www.shna-autun.org
Le site de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Adhésion

Vous trouverez avec ce numéro du Sabot, le renouvellement des cotisations 2004. Il est rappelé que les nouveaux adhérents qui rejoignent l'association en cours d'année versent une cotisation entière puisque celle-ci vaut pour une année calendaire.

Pour mémoire, 60% de votre adhésion et de vos dons sont déductibles de vos impôts.



La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics...



Collectivités locales



Communautés de Communes

Haut Mâconnais
Mâconnais
Chagny

Fondations partenaires



Communes

Brochon (21)
Chaugey (21)
Couchey (21)
Cussey-lès-Forges (21)
Étalante (21)
Gevrey-Chambertin (21)
Is-sur-Tille (21)
Leuglay (21)
Marcilly-sur-Tille (21)
Morey-St-Denis (21)
Nantoux (21)
Nuits-St-Georges (21)
Pommard (21)
Recey-sur-Ource (21)
Santenay-lès-Bains (21)

Talant (21)
Tillenay (21)
Vosne-Romanée (21)
Pouilly-sur-Loire (58)
St-Brisson (58)
Bouzeron (71)
Bussièrès (71)
Chassey-le-Camp (71)
Dezize-lès-Maranges (71)
Le Creusot (71)
Ouroux-sur-Saône (71)
Plottes/Tournus (71)
Moroges (71)
Lugny (71)
Remigny (71)

Rully (71)
St-Sernin-du-Bois (71)
St-Sernin-du-Plain (71)
St-Vallerin (71)
Lailly (89)
Sacy (89)
Tanlay (89)
Givry (89)
Merry/Yonne (89)
St-Moré (89)
Treigny (89)
Voutenay/Cure (89)
Mailly-le-Château (89)

Associations membres de droits



Entreprises

Botanic
Caisse d'Épargne
EDF Bourgogne
Fondation EDF
Germinal (Auxerre, Sens, Tonnerre)
Kodak Industrie
Lyonnaise des Eaux
Radio Parabole
SEMCO
S.A.P.R.R.
Solvay

Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.
SEMCO : l'imprimeur naturel

Le Sabot de Vénus

N°19 - 1^{er} semestre 2004 - ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2004

Publication éditée par le

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99 / F : 03 80 79 25 95
E-mail : espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr
Site : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Directeur de la publication

Pierre Maillard
Directeur de la rédaction
François Heidmann

Maquette et Secrétariat de rédaction

Olivier Girard

Photogravure

Temps Réel

Flashage

Studio DS

Impression

SEMCO Dijon

Ont collaboré à ce numéro

Pierre Agou, Cécile Andriot, Benoit Berger, Cécile Forest, Romain Gamelon, Olivier Girard, François Heidmann, Hélène Hontang, Yann Le Gallic, Pierre Maillard.

Comité de lecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, François Heidmann, Gilles Louviot, Pierre Maillard, Daniel Slrugue.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

Photo de couverture :
Bords de Loire à la Celle-sur-Loire
Yann Le Gallic - CSNB

